



BOURSE CREATE/Énergir

Si vous désirez poursuivre des études de maîtrise en économie de l'énergie et des ressources naturelles au Département d'économique de l'Université Laval, vous pouvez peut-être bénéficier d'une bourse CREATE/Énergir.

Le CREATE, en collaboration avec Énergir, octroie chaque année une bourse de maîtrise d'une valeur totale de 31,000.00 \$ pour une période de 16 mois. Le programme prévoit une combinaison de stages et de cours en alternance :

Phase 1 : Stage de 4 mois (mai à août) chez Énergir (10,500 \$);

Phase 2 : Retour à l'Université Laval pour 8 mois (septembre à avril) (10,000 \$);

Phase 3 : Retour chez Énergir pour 4 mois (mai à août) (10,500 \$).

Dépôt de votre candidature

Veillez vous rendre sur le site suivant pour information et inscription : <https://repertoire.bbaf.ulaval.ca> et par la suite inscrire dans la case recherche par mots clés : énergir ou 324.

Les demandes doivent inclure les pièces suivantes :

- Une preuve de citoyenneté canadienne ou du statut d'immigrant reçu (résident permanent)*;
- Une copie de votre demande d'admission pour des études de maîtrise en économique*;
- Un curriculum vitae;
- Une copie du plus récent relevé de notes;
- Une lettre d'appréciation de l'un de vos professeurs;
- Un texte d'au maximum une page indiquant les raisons pour lesquelles vous désirez vous orienter vers l'économie de l'énergie et/ou nous résumer votre projet de mémoire ou d'essai.

Pour les étudiants de l'Université Laval, veuillez soumettre votre candidature en ligne en remplissant le formulaire et y téléverser les documents demandés au plus tard le **23 mars 2026 à 23h30**.

***Vous n'avez pas besoin de fournir ces informations qui sont déjà intégrées dans le formulaire**

Pour les étudiants qui ne sont pas de l'Université Laval, veuillez soumettre votre demande ainsi que tous les documents demandés à l'administration du CREATE au plus tard le **23 mars 2026 à 23h30** à l'adresse courriel suivante: coordination@ecn.ulaval.ca

Critères d'admissibilité

- Compléter la scolarité normale de maîtrise à temps complet;
- Maintenir une moyenne dans les cours de maîtrise d'au moins B-;
- Sous la direction ou codirection d'un professeur membre régulier du CREATE, il faudra rédiger un mémoire ou un essai dans le domaine de l'économie environnementale, des ressources naturelles ou de l'énergie;
- Se consacrer entièrement au projet de Énergir; aucune autre source de financement durant la période couverte par cette bourse ne sera acceptée;
- Devenir membre du CREATE et participer activement aux activités du CREATE

Le versement de la bourse est conditionnel au versement des fonds nécessaires par l'organisme partenaire.

Si vous désirez obtenir plus d'information concernant cette bourse, vous pouvez contacter le professeur Carlos Ordas Criado à l'adresse courriel : carlos.ordas@ecn.ulaval.ca ou à la coordonnatrice Marlène Fréchette à l'adresse courriel : coordination@ecn.ulaval.ca